

« fait la volonté de mon maître et j'ai été négligent ; je l'ai excité à la colère et aux imprécations ; je lui ai causé du dommage ; j'ai proféré des paroles et commis des actions contraires à la pureté ; j'ai eu dispute avec mes semblables ; j'ai dit des injures à ma femme et je l'ai maudite, etc... « Je me repens de tout cela et promets de me corriger. » Un Monsieur ou une Dame dira : « Je vous confesse en particulier de n'avoir pas exhorté ma femme, mes enfans et mes domestiques à s'acquitter de leurs devoirs de chrétien ; d'avoir juré ; d'avoir donné le mauvais exemple par des paroles et des actions déshonnêtes. J'ai fait du mal à mon prochain ; j'en ai médisé ; j'ai vendu trop cher ; j'ai trompé dans la qualité et dans la quantité de la marchandise : » il faut dire aussi de suite tous les péchés contre son état et sa condition. (Luth. Jéna, t. VIII, f. 351, a.)

## CORRESPONDANCES.

NOTICE SUR LA RIVIÈRE-ROUGE DANS LE TERRITOIRE DE LA BAIE D'HUDSON.  
Suite.

## M. L'ÉDITEUR,

Les premiers maisons du pays étaient petites, basses, couvertes avec des pièces de bois, qui étaient appuyées sur la sablière et le faite de l'édifice. Les ouvertures, qui se trouvaient entre ces pièces de bois, étaient bouchées soigneusement avec de la terre mêlée de foin, ce qui donnait une couverture étanche et à travers laquelle le froid ne se faisait pas sentir : on mettait par-dessus une couverture d'écorce d'orme. Il n'y avait pas ordinairement de planchers de haut dans ces petites cases ; les fenêtres étaient bouchées avec un morceau de parchemin, fait avec la peau de vaches de prairie grattée avec soin. Quand ce parchemin est bien fait, il donne assez de lumière pour voir et travailler dans la maison, surtout quand le soleil donne dessus ; il n'y avait pas d'autres chassiss autrefois pour les maisons et même les églises ; ce ne fut qu'en 1825 que l'évêque de Juliopolis put se procurer assez de vitres pour en garnir deux chassiss de sa chapelle, encore quelques jours plus tard, le 25 août, la grêle vint-elle les casser presque toutes. Les maisons qui se bâtissent à présent sont plus grandes et sont couvertes en planche et en bardau et de chêne ; elles ont des chassiss vitrés.

Le clergé catholique perçoit la dime des grains et patates des cultivateurs catholiques qu'il dessert. Feu Lord Selkirk avait obligé ses colons à donner trois jours de corvée au commencement de mai, et trois autres jours à la fin de septembre : le colon était obligé d'aller avec ses instrumens aratoires et ses enfans et serviteurs. Ce mode auquel les catholiques, presque tous Canadiens, n'avaient jamais été accoutumés, leur déplaisait, et vers 1824, il fut changé, d'un commun accord, entre l'évêque de Juliopolis, le gouverneur de la colonie M. Robert Park et Pelly, et le gouverneur de l'hon. Compagnie M. George Simpson, maintenant sir G. Simpson, et le conseil assemblé pour régler cette affaire, (le conseil est composé du gouverneur, des membres de l'hon. compagnie qui se trouvent présents, des magistrats et de quelques autres personnes instruites du pays ; l'évêque est admis dans ce conseil depuis plusieurs années ;) il en fut inséré un acte dans les registres du conseil : cette dime fut portée au même taux que celle du Canada, en y ajoutant les patates.

L'hon. compagnie a donné pour le support de la mission catholique 50 livres sterling, depuis 1825 jusqu'à 1830 ; depuis cette date, elle donne 100 livres sterling, tous les ans ; elle y ajoute, depuis la première époque, une allowance de sept pièces, en terme du pays (une pièce pèse environ cent livres) ; elles contiennent de tout ce qu'il faut dans une maison : thé, sucre, chocolat, café, poivre, vin, riz, etc. La même allowance de 100 liv. sterling a été accordée à la mission de la Colombie en 1841 par sir George Simpson, qui parut satisfait des opérations des missionnaires catholiques et dont ils n'eurent eux-mêmes qu'à se louer. Il est à remarquer de plus que l'hon. compagnie a accordé *gratis*, sur ses canots, tous les passages des missionnaires pour aller et venir depuis la fondation de la mission jusqu'à maintenant, y compris celui de l'évêque de Juliopolis, qui aura lieu au printemps de 1844.

La Rivière Rouge est peu boisée : il y a du bois seulement sur le bord des rivières. Le feu qui court ordinairement dans le foin, le printemps et l'automne, contribue grandement à le diminuer. On ne peut pourtant pas dire que le bois manque. Beaucoup d'espèces de bois qui se trouvent en Canada ne se trouvent pas là, tel que le pin, l'érable, la plaine, le merisier, le hêtre, la pruche, etc. On y fait du sucre avec l'eau qui découle d'un arbre qu'on appelle dans le pays *érable giguère* ; elle ne ressemble en rien à celle du Canada. Ce sucre, qui ne vaut pas celui de notre érabier pour le thé, le remplace très bien partout ailleurs. Le bois le plus commun est le chêne blanc. C'est avec ce bois que toutes les bâtisses du pays sont construites. Il n'y a point de ce qu'on appelle, en Canada, chêne rouge ; le bois blanc dont on fait généralement les planchers et les madriers, qui entrent pour la construction des édifices, le tremble dont on tire le même parti, l'orme, le lierre qui est l'arbre le plus gros du pays : c'est ordinairement avec le tronc de cet arbre que l'on fait les plus grands canots ; on trouve de l'épinette blanche et rouge à une dizaine de lieues de la Rivière Rouge, en partant de sa rive droite. C'est de cette épinette que l'on tire de grands bois de charpente et beaucoup de madriers et de planches. Tous les arbres fruitiers étrangers paraissent condamnés à ne jamais réussir dans ce pays là : des érabes et des noyers du Canada, dont on n'avait semé la graine, ont paru d'abord, devoir vivre longtems sur cette terre étrangère pour eux ; mais bientôt les gelées tardives du printemps les ont tués. Les beaux jours commencent quelquefois avec le mois d'avril, la végétation avance rapidement, les fortes gelées qui viennent en-

suite, font périr les bourgeons et même les feuilles des arbres qui ne sont pas indigènes, et l'arbre lui-même meurt. Les arbres du pays souffrent eux-mêmes beaucoup de ces gelées tardives ; il n'est pas rare de voir les trembles couverts de feuilles à la fin d'avril une année, et l'année suivante, en avoir à peine autant à la fin de mai. Le printemps tardif est ordinairement plus favorable pour tous les grains : en 1841 et 43, on n'a pu semer que vers le six ou huit de mai, et il y a eu récolte abondante. On a été longtems sans voir de bled noir ou coulé ; ce désespoir du cultivateur s'est fait sentir quelquefois. On n'a pas encore vu les mouches, qui empêchent souvent les cultivateurs de semer du bled, en plusieurs parties du Canada. La neige disparaît entre le 1er et le 10 ou 15 avril, et aussi le huit mai ; le froid monte presque tous les hivers jusqu'à 35 degrés de Réaumur. Les chaleurs de l'été sont quelques fois accablantes, mais de courte durée ; assez souvent il y a du bled d'épié à la St. Pierre : on en a coupé une fois le 28 ou 29 juillet, mûr, de belle qualité. Ordinairement la récolte de bled commence vers le 15 août.

L'église de St. Boniface est bâtie vis-à-vis le confluent de la rivière Assiniboine avec la Rivière Rouge. La rivière Rouge sort du lac Rouge dans les Etats-Unis ; elle reçoit dans son cours un grand nombre de rivières qui parcourent les plaines immenses qui la bordent de chaque côté ; elle coule du midi au nord et va se jeter dans le lac Winipick, à environ dix-huit lieues plus bas que l'église de St. Boniface. Cette église est bâtie en pierre, elle a cent pieds sur quarante-quatre en dedans ; les murs ont vingt-huit pieds de hauteur ; le portail et les clochers ont 75 pieds ; elle possède une jolie sonnerie composée de trois petites cloches qui pèsent seize cens et quelques livres ; elles ont été fondues à Londres par M. T. Mears, et rendent très-bien les trois notes : *fa, sol, la* ; elles ont coûté £101 15. Cet achat est le don de plusieurs personnes bienveillantes du Canada et amies de l'évêque de Juliopolis. L'église de St. Boniface est sans contredit le plus bel édifice du pays ; elle a été bâtie par les dons du clergé et du peuple canadiens qui répondirent généreusement à une demande faite dans ce but par feu Mgr. Panet, en 1831. L'hon. compagnie donna deux cents livres sterling en deux fois, pour aider la construction de cette église ; plusieurs membres de la même compagnie donnèrent aussi, les uns £10, les autres £5 pour la même fin. Cette générosité de sa part ne fut provoquée par aucune demande faite par le clergé catholique ; la Propagation de la Foi de Lyon a pourvu au reste de la dépense.

A cinq lieues de St. Boniface et sur la rivière Assiniboine, est l'église de St. François-Xavier, construite en bois ; elle a 80 sur 34 pieds. Cette place s'appelle vulgairement la Prairie du cheval blanc. Sa population est de 850 âmes ; un prêtre réside dans cette petite paroisse. Trois lieues plus haut, sur la même rivière, est une autre chapelle, en bois, de 60 pieds sur 28, sous l'invocation de la conversion de St. Paul. Ce lieu s'appelle la Prairie de Fournier. Autour de cette chapelle est un village qui renferme une partie des Sauvages convertis à la foi catholique ; les autres s'y rendent de tems en tems pour leurs devoirs religieux et vivent le reste du tems dans les lieux de chasse. Un prêtre réside aussi à ce poste.

Outre ces trois résidences, un prêtre fait, depuis 1838, une mission de plusieurs mois au lac Lapluie, sur la rivière et le lac Winipick. On a commencé, l'an passé, à bâtir une chapelle à Wabassimong sur la rivière Winipick (cette rivière est la décharge du lac Lapluie et du lac des Bois ; elle tombe dans le lac Winipick). Cette chapelle sera un centre de réunion pour les Sauvages des environs, ils y recevront l'instruction à certains tems de l'année. Il y a déjà dans cette mission naissances quelques adultes de baptisés et un plus grand nombre d'enfans.

Un autre prêtre visite, depuis trois ans, les différentes places du lac Manitoba, dans le Nord duquel il a bâti une maison qui lui sert de logement et de chapelle, sous l'invocation de St. Norbert. Les Sauvages qui demeurent sur les bords du lac ne forment guère que 30 ou 40 familles ; elles sont chrétiennes en grande partie.

Un troisième prêtre a fait, l'année dernière, un voyage de six mois vers la Montagne de Roche, il a baptisé 365 enfans. Les métis et les sauvages de ces parages l'ont reçu avec joie et ont exprimé le désir de le voir revenir au milieu d'eux. L'évêque de Juliopolis, qui cherchait depuis longtems à envoyer des missionnaires dans cette partie éloignée de sa juridiction, a pris, au mois de juin dernier, des arrangemens avec le gouverneur de l'hon. compagnie ; et le même prêtre, qui parle bien la langue des Sautaux et celle des Cris, vers lesquels il est envoyé, est parti le 3 juillet pour aller visiter, pendant l'hiver, les postes de traite de l'hon. compagnie vers le nord, instruire les serviteurs et les femmes encore infidèles pour la plupart et baptiser les enfans. Il doit aussi choisir une place où les sauvages aimeront à se réunir, afin d'y établir une mission permanente ; il reviendra, l'été prochain, rencontrer l'évêque de Juliopolis à la Rivière Rouge, et repartira avec un autre prêtre et des hommes pour commencer son établissement. Une lettre de ce prêtre courageux, du 17 juillet, annonce que les sauvages se réjouissaient de son arrivée au milieu d'eux, surtout pour y demeurer. Il y a lieu d'espérer quelques succès de cette mission, parce qu'elle ira instruire les sauvages dans leurs terres et loin des habitations où ils n'ont à recevoir que de mauvais exemples de la part de chrétiens qui ne le sont que de nom. *A continuer.*

## M. L'ÉDITEUR,

Puisque vous avez bien voulu donner place à mes observations sur le projet de taxer les distilleries, je me hasarderai à vous en adresser d'autres à peu près du même genre.